

COMMUNIQUE DE PRESSE

Vins neuchâtelois récompensés

Deux médailles décrochées aux Vinalies Internationales

Beau succès pour les vins neuchâtelois qui ont remporté, à Paris, deux médailles d'argent dans le cadre du concours des Vinalies Internationales.

Ce concours est organisé chaque année par l'Union des œnologues de France. Il a eu lieu à Paris du 26 février au 2 mars 2010, où un jury de plus de 100 professionnels du monde entier a dégusté les quelques 3'000 échantillons et décerné 266 médailles d'or et 779 médailles d'argent.

Cette compétition est l'une des rares à bénéficier du patronage de l'OIV, Organisation internationale de la vigne et du vin, de Vinofed, Fédération mondiale des grands concours internationaux de vins et spiritueux et de l'UIŒ, Union internationale des œnologues. Ces organismes sont très actifs dans la défense de la filière vitivinicole.

La Suisse a remporté 86 médailles: 29 d'or et 57 d'argent. Deux encavages du canton de Neuchâtel se sont distingués en remportant chacun une médaille d'argent:

- Domaine E. de Montmollin Fils, Auvèrrier, pour son Chardonnay AOC 2008 - élevé en barrique de chêne.
- Mauler & Cie SA, Le Prieuré St-Pierre, Môtiers, pour son Mauler Demi-sec – méthode traditionnelle cordon rosé.

Pour de plus amples renseignements:

Edmée Rembault-Necker, cheffe de l'Office des vins et des produits du terroir (OVPT) tél. 032 889 42 15.

Neuchâtel, le 4 mars 2010